

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DES REPRESENTANTS
DEPARTEMENTAUX
ET DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental des Yvelines annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le Dimanche 30 Août 2020, lieu à déterminer sous réserve que les conditions d'accueil de personnes dans un lieu public soient optimales pour la sécurité de tous.

Conformément aux statuts du comité départemental des Yvelines, l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale. Ainsi que l'élection des membres du comité directeur du comité départemental des Yvelines. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental des Yvelines lance un appel à candidature pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Ile de France. Le comité départemental des Yvelines lance également un appel à candidature pour les postes du comité directeur du comité.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le comité départemental des Yvelines dispose de **7** postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (**5** représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus **2** pour la ligue régionale Ile de France).

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental des Yvelines, le comité directeur est composé de **4** à **14** membres, dont **1** poste réservé aux licenciés des disciplines associées.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **10 AOUT 2020**, minuit, soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale. L'envoi des candidatures peut se faire par courrier avec l'envoi des candidatures par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège du comité départemental des Yvelines ou par LRAR électronique sur le site de La Poste à l'adresse cdk78.election2020@gmail.com .

Les convocations seront transmises au plus tard au 14 AOUT 2020 (15 jours francs avant l'assemblée générale).

La Présidente